

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 27

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il a battu Suzon, même qu'il en a cassé un carreau : Vi... i... tri...! Voilà justement le vitrier qui passe, laissant tomber sa note lugubre comme le hoquet d'un ivrogne. Quel est ce batracien dont le coassement vient jusqu'à nous ? dans quel lac salé a-t-il donc bu pour jeter si péniblement à l'écho attristé ce : Eau... au... au... ! qui communiquerait le mal de mer à l'estomac le plus solide ? C'est le porteur d'eau qui roule son baril de porte en porte.

Allons, il est 9 heures, quel temps fera-t-il aujourd'hui ? Il pleuvra. Ecoutez plutôt : *Puie... puie... chand parapuie !* Le marchand de parapluies ne s'y trompe pas ; quand il sort le matin, c'est qu'il pleuvra dans la journée. Une voix joyeuse éclate sous nos fenêtres ; c'est un villageois rougeaud et bien portant qui nous propose en chantant : *Du bon cresson d'fontaine ! la santé du corps... à six liards la botte ! à six liards la botte !*

Il est suivi de près par une gaillarde forte en trogne, haute en couleur, qui, tout en poussant devant elle sa petite voiture où gisent poissons de toute sorte, attaque la cavatine suivante : *Il arrive l'maquerreau !... Merlan à frire, à frire !* ou bien : *Hareng qui glace, hareng nouveau !* Un brave homme, qui manque de creux, bourdonne non loin d'elle sur un ton de complainte : *Pommes de terre au boisseau... au boisseau... au !* tandis qu'une voix claire et bien timbrée s'écrit : *Chicorée !... à la salade !*

Il est midi. C'est l'heure où Gaston, qui a passé la nuit au bal où il s'est ruiné, pense à faire argent de son paletot pour déjeuner : *chand d'habits !... vieux chapeaux à vendre !* glapit une voie dans la rue. *Psst !* fait Gaston en mettant le nez à la fenêtre ; et le marchand d'habits, d'un pas lent et solennel, gravit aussitôt les six étages. A peine le juif est-il sorti, qu'un alléchant : *Voilà l'plaisir mesdames... voilà l'plaisir !* se fait entendre. Frétillo, la petite voisine, dégringole au plus vite l'escalier : la marchande de plaisir est déjà loin ; un autre cri, bien tentant encore, vient la mettre en émoi : *À la barge ! à la barge !* c'est l'écaillerie. La folle se fait ouvrir deux douzaines d'huîtres, achète un demi-litre de vin, 10 centimes de pommes de terre frites, une livre de pain, 2 onces de café et remonte enchantée du délicieux déjeuner qu'elle va faire.

L'usage de ces *crieries*, dont nous ne voulons pas multiplier les exemples, remonte à une époque très reculée ; les chroniques du XIII^e siècle en parlent déjà.

Dans un temps où ni les journaux ni les affiches n'étaient connus, les commerçants n'avaient que la voie de proclamation pour faire connaître au public leurs marchandises. De là des crieurs de profession qui allaient de rue en rue annoncer telle chose à vendre en tel lieu, à tel prix. De plus, un grand nombre de ces industriels ne se privaient pas alors d'encourager et d'appeler les pratiques par leurs *cri*s, comme le font les bimbelotiers établis dans les bazars en plein air. L'étuviste ou baigneur criait : « Allons, seigneurs, allons baigner ! » Matin et soir on annonçait que les bains étaient chauds : « les bains sont prêts, » disait-il. Le tailleur annonçait : « Ventes et manteaux à vendre, » etc.

Outre ces marchands, il y avait une foule de pauvres qui s'annonçaient par un cri particulier. Les mœurs dévoteuses de ces temps reculés avaient multiplié les individus qui exploitaient la charité publique : « Du pain pour les frères de Saint-Jacques ; pour ceux de Saint-Augustin ; pour les frères cordeliers, etc. » Puis venaient les aveugles des Quinze-Vingts, les Croisés de Terre-Sainte, les Filles de Dieu, etc., etc. Qu'on se représente les rues encombrées de toute cette pauvre engence.

Voici le texte de la pétition envoyée dernièrement par les ouvriers cordonniers au Conseil municipal de Paris, demandant une subvention de 50,000 francs pour les aider à soutenir leur grève :

« Considérant qu'il est de tradition au Conseil municipal de Paris de voter une somme de 50,000 francs pour le Grand Prix de Paris, et que la dite somme ne sert qu'à faciliter l'amusement d'une classe de la société qui, par sa situation financière, n'a nullement besoin d'être encouragée péquinairement ;

« Nous, cordonniers de la Seine, nous avons l'honneur de demander au Conseil municipal de Paris, à titre de subside à notre grève, la somme de 50,000 francs.

« Le Conseil municipal ne peut, vu les précédents, et sans partialité, nous refuser la somme que nous lui demandons.

« Au cas où le Conseil municipal répondrait à notre juste demande par une fin de non-recevoir, son refus nous prouverait qu'il a plus de sollicitude pour les classes dirigeantes et la race chevaline que pour la classe ouvrière affamée.

« En outre, la corporation s'engage, en cas de refus, à ne plus payer de contributions. »

Cette pétition a été renvoyée à la Commission des finances du Conseil.

Un riche propriétaire de Zurich, voulant pouvoir correspondre avec son médecin dès qu'une indisposition grave ou une maladie quelconque atteindrait l'un des membres de sa famille, a fait établir un téléphone entre sa maison et la chambre à coucher de son médecin. Un jour, vers deux heures du matin, son plus jeune enfant, âgé de 3 ans, est pris subitement d'une toux rauque qui jette une vive inquiétude chez ses parents et leur fait soupçonner l'existence du croup.

Heureusement, le téléphone est là ; on fait marcher la sonnette d'appel, qui réveille bientôt le docteur. La mère, toute effrayée, approche sa bouche du pavillon de l'instrument et s'écrit :

— Mon cher docteur, je vous en prie, venez, le petit Ferdinand a le croup !

Le docteur, qui avait fait une trentaine de visites la veille et qui ressentait un profond besoin de repos, répond :

— Madame, veuillez faire tousser l'enfant près du téléphone.

Et la maman d'envelopper douillettement le petit chéri dans un duvet et de l'apporter dans ses bras tremblants.

Un accès de toux ne tarda pas à se manifester.

Le docteur écoute attentivement et dit : Chère Madame, assurez-vous, ce n'est pas le croup, mais simplement un gros rhume... Je passerai du reste à 7 heures.

Et le docteur se remit au lit, où il fit encore un long somme.

On sait que certaines troupes de la landwehr ont eu cette année des cours de répétition. A ce sujet, on nous a raconté l'anecdote suivante, qui est parfaite-ment authentique.

Une compagnie d'artillerie d'un canton voisin du nôtre était en service sur une place d'armes de la Suisse allemande. L'équipement de la troupe, quoique fort propre, présentait certaines bigarrures, l'Administration militaire n'ayant changé que les tuniques et ayant laissé dans l'oubli une partie très importante

de l'équipement, ce que les enfants d'Albion appellent *l'inexpressible*. Ainsi, un canonnier avait le pantalon d'un infirmier, — son neveu disait-il; — un autre, un pantalon bourgeois, sur lequel il faisait religieusement chaque matin des passepoils au crayon rouge.

Survint une inspection. Le commandant, passant dans les rangs, arrive devant un soldat, beau et solide gaillard, bien *astiqué*, mais portant un pantalon totalement étranger à l'ordonnance, un pantalon gris tout ce qu'il y a de plus civil.

— Est-ce que vous n'avez pas de pantalon militaire? demande le colonel.

— Oui, mon colonel, répond le canonnier avec l'accent typique des enfants de St-Gervais.

— Alors, pourquoi ne le portez-vous pas?

— Il est dans mon sac, mon colonel, mais j'peux pas entrer d'dans, l'bidon s'y oppose, dit le soldat en se tapant sur l'abdomen qu'il avait du reste assez proéminent.

Devant cette réponse, que faire? Rire, et on a ri! Le *bidon* est resté légendaire et on en rira longtemps encore.

On toste.

C'étai à l'abbayi dè L..., lài a on part d'ans. Vo sédè bin coumeint cein sè passè pè cllião z'abbayi: Lo décondo, on tirè tandi lo dzo, que lèi a adé découté la ciba dè la société onna ciba po lo prix franc, iò lè bons teriào s'amusont à ferrailli; dévai lo nè, on dansè, et la demeindze lài a la pararda à midzo et lo banquet dézo lo couvai, avoué tsacon demi-litre; après quiet on baillé lè prix, po redansi après, que l'est adé lo râi que dâi einmourdzi la première danse. Et tandi lo banquet, lài a dâi discou, que ma fâi s'agit pas dè quequelhi po cllião que montont su lo banc ào bin dein la chére, quand lo cherpentier ein fâ iena. L'est adon que cllião qu'ont bouna platiéna portont dâi tostes à la patrie, ài felhiès, ào carbatier et à cé qu'a éta lo râi; que y éin a assebin que tsantont; et quand l'ont botsi, fifont on part dè golâies dein'na coupe po sè dessâiti d'avâi tant boeilâ ào bramâ, tandi qu'on sein baillé à criâ bravo et à tapâ dâi mans.

Ora, po ein reveni à cé toste dè l'abbayi dè L..., l'avâi étâ portâ pè ion dâi mina-mor dè la fêta à n'on certain Miémerd, qu'avâi écliafâ la brotse et qu'avâi étâ lo râi. Adon l'orateu monté su la trablia, trait son tsapé, bâi on demi verro, toussotté, et l'âo fâ:

Citoyens! On ne peut pas laisser passer ce banquet sans boire à la santé de notre roi, qui a su par son adresse tirer le gatollion à l'avi qu'il tenait en plein le guidon dans le noir, que la broche a reçu la décharge en pleine poitrine, et qu'il a prouvé par là qu'il était un tout fin pour défendre la patrie et pour tenir les tyrans en respect. Aussi, citoyens, je porte mon toste à Monsieur Miémerd, à Madame Miémerd et à tous ses Miémerdons.

Qu'ils vivent!

* * *

Dein on autra abbayi, on gaillâ que s'étai recordâ po on bio discou, monté assebin su la trablia, et quand lào z'a de: Citoyens!.... restè que sein repipâ on mot. L'avâi tot déperdu sa ringa. Ma fâi coumeint ne poivè rein décrotsi et que restâvè adé coumeint

'na bouenna, sein budzi, su la trablia, on bravo citoyein, qu'ein avâi pedi, l'ai criè:

— « Vin pi avau, on sa prâo que t'és on boun' enfant. »

La place de geôlier des prisons du district de **, devenue vacante, excita l'envie de nombreux sollicitateurs, l'opinion générale étant qu'on y faisait de belles affaires et que la paille et la soupe s'y payaient fort cher. Le nouveau titulaire fut cependant un peu déçu dans ses prévisions pendant les premiers mois. Le nombre des honnêtes gens augmentait-il dans la contrée? je ne sais, mais ce qu'il y a de certain, c'est que les prisonniers y devenaient excessivement rares.

La femme du geôlier, qui ne voulait pas avouer le fait pour ne pas satisfaire la jalouse des nombreux postulants qui n'avaient pas eu la même chance que son mari, disait toujours que les affaires n'allait pas mal.

Une de ses parentes lui demandait un jour: « Voyons, cousine, êtes-vous contente de votre nouvelle position?... avez-vous bien des prisonniers à présent?

— Eh bien, voilà, dit-elle ingénument, nous n'en avons encore que quatre; mais il faut espérer que lorsque nous serons un peu plus connus, nous en aurons davantage.

Au cours de répétition de la landwehr genevoise (artillerie), à Thoune:

Le colonel. — Canonnier Niflet, quelle est l'unité tactique de l'artillerie de position?

Le canonnier Niflet. — La compagnie, mon colonel.

Le colonel. — Et qui est-ce qui commande la compagnie?

Niflet. — Le capitaine, mon colonel.

Le colonel. — Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi des capitaines qui ne commandent point de compagnie?

Niflet. — Oui, mon colonel; ce sont les capitaines de bateaux à vapeur; non-seulement ils ne commandent point de compagnie, mais c'est la compagnie qui les commande.

Réponse au problème des tonneaux.

1^{re} personne 3 pleins, 3 vides, 1 demi-plein.

2^{me} » 3 » 3 » 1 »

3^{me} » 1 » 1 » 5 »

Ou bien:

1^{re} personne 2 pleins, 2 vides, 3 demi-pleins.

2^{me} » 2 » 2 » 3 »

3^{me} » 3 » 3 » 1 »

Les abonnés qui ont répondu juste sont si nombreux, que nous ne pouvons en publier les noms. On voit que les questions de tonneaux se liquident facilement.

Les trois Grâces et les neuf Muses.

Les Grâces portent des oranges, les oranges sont en nombre égal dans la corbeille de chacune. A leur rencontre arrive la troupe des Muses, qui en demandent. Les Grâces leur en donnent le même nombre à toutes; il arrive alors que chacune des filles de Vénus en a autant que chacune des sœurs d'Appollon.

Dites-moi combien elles en ont donné pour faire égal partage à toutes?

L. MONNET.